

Désignation de l'entreprise : AOP

Néant ☐ *CERTE CONFORME
A L'ORIGINAL

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		biens*					
	services*	FG	31 251 933	FH		FI	31 251 933
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	31 251 933	FK		FL	31 251 933
	Production stockée*				FM		28 335 199
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	15 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	28 495	246 954
	Autres produits (1) (11)				FQ	11 523	19 869
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	31 306 951	28 602 021	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	14 004 266	12 934 923
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	238 525	280 182
	Salaires et traitements*				FY	11 213 153	10 577 266
	Charges sociales (10)				FZ	4 885 889	4 475 657
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	42 555	43 674
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	7 231	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	106 625	184 814
	Autres charges (12)				GE	237	(53 928)
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	30 498 480	28 442 589
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	808 471	159 432
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	75		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	75		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	386 544	313 169	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	386 544	313 169	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(386 469)	(313 169)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	422 002	(153 737)	

Désignation de l'entreprise : AOP										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	22 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	22 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	62 873	31 715	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG		4 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	62 873	35 715	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										II	(40 873)	(35 715)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										IK	125 339		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IL	31 329 026	28 602 021	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IM	31 073 236	28 791 473	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	255 791	(189 451)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									IO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								IY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit bail mobilier *								IP			
		- Crédit bail immobilier								IQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									II			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK	386 544	313 169	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	28 495	246 738	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9													
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU											22 000		
IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CONVENTION										62 141			
CONTRAVENTION ROUTIERE										732			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : AOP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 53877852300034			
		Exercice N clos le 31122023	
		N-1 31122022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	21 600
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	4 887 010
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	181 084
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	
	Créances rattachées à des participations BB	BC	
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières* BH	BI	59 003
	TOTAL (II) BJ	BK	5 089 693
	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
STOCKS *	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	7 231
	Autres créances (3) BZ	CA	9 399 010
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	1 429
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	114 909
	TOTAL (III) CJ	CK	7 231
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	5 096 924
		IB	14 408 628
		IC	13 143 954
		ID	
		IE	
		IF	
		IG	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :
			Créances :

Désignation de l'entreprise : AOP

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000...000.....)	DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 110 321	2 110 321
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DII	(189 443)	9
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	255 791	(189 451)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 176 669	2 920 879
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		22 000
	Provisions pour charges	DQ	1 106 047	999 422
	TOTAL (III)	DR	1 106 047	1 021 422
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		29 443
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	125 339	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 863 148	2 462 594
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 042 764	5 301 773
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	156 660	1 481 844
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	(62 000)	(74 000)
	TOTAL (IV)	EC	10 125 911	9 201 654
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 408 628	13 143 954
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 187 911	9 275 654
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.O.P

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.O.P

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.O.P,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.O.P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	21 600.00	21 600.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 056 533.04	4 887 009.74	169 523.30	209 929.43	40 406.13	19.25
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	191 544.99	181 083.59	10 461.40	12 609.79	2 148.39	17.04
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	59 003.00		59 003.00	59 003.00		
	Total II	5 328 681.03	5 089 693.33	238 987.70	281 542.22	42 554.52	15.11
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 662 951.49	7 231.00	4 655 720.49	5 616 023.25	960 302.76	17.10
	Autres créances	9 399 010.11		9 399 010.11	7 203 718.41	2 195 291.70	30.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				1 429.00	1 429.00	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	114 909.23		114 909.23	41 241.23	73 668.00	178.63
	Total III	14 176 870.83	7 231.00	14 169 639.83	12 862 411.89	1 307 227.94	10.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 505 551.86	5 096 924.33	14 408 627.53	13 143 954.11	1 264 673.42	9.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000)	1 000 000.00		1 000 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 110 321.08		2 110 321.08			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	189 442.56		8.89		189 451.45	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	255 790.54		189 451.45		445 241.99	235.02
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	3 176 669.06		2 920 878.52		255 790.54	8.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques			22 000.00		22 000.00	100.00
	Provisions pour charges	1 106 047.00		999 422.00		106 625.00	10.67
	Total III	1 106 047.00		1 021 422.00		84 625.00	8.29
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			29 442.97		29 442.97	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	125 339.00				125 339.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 863 148.23		2 462 593.81		2 400 554.42	97.48
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	5 042 764.48		5 301 772.64		259 008.16	4.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	156 659.76		1 481 844.17		1 325 184.41	89.43
	Produits constatés d'avance (1)	62 000.00		74 000.00		12 000.00	16.22
	Total IV	10 125 911.47		9 201 653.59		924 257.88	10.04
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	14 408 627.53		13 143 954.11		1 264 673.42	9.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 10 187 911.47 9 275 653.59

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	31 251 933.29		31 251 933.29	28 335 198.89		2 916 734.40	10.29
Chiffre d'affaires NET	31 251 933.29		31 251 933.29	28 335 198.89		2 916 734.40	10.29
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			15 000.00			15 000.00	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 494.74	246 953.83		218 459.09	88.46
Autres produits			11 523.26	19 868.77		8 345.51	42.00
Total des Produits d'exploitation (I)			31 306 951.29	28 602 021.49		2 704 929.80	9.46
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			14 004 265.87	12 934 923.42		1 069 342.45	8.27
Impôts, taxes et versements assimilés			238 524.65	280 181.54		41 656.89	14.87
Salaires et traitements			11 213 152.82	10 577 266.45		635 886.37	6.01
Charges sociales			4 885 889.32	4 475 657.22		410 232.10	9.17
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 554.52	43 674.11		1 119.59	2.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 231.00			7 231.00	
Dotations aux provisions			106 625.00	184 814.42		78 189.42	42.31
Autres charges			236.77	53 927.72		54 164.49	100.44
Total des Charges d'exploitation (II)			30 498 479.95	28 442 589.44		2 055 890.51	7.23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			808 471.34	159 432.05		649 039.29	407.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		75.00			75.00	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		75.00			75.00	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		386 544.05		313 168.96	73 375.09	23.43
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		386 544.05		313 168.96	73 375.09	23.43
2. Résultat financier (V-VI)		386 469.05		313 168.96	73 300.09	23.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		422 002.29		153 736.91	575 739.20	374.50
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		22 000.00			22 000.00	
Total VII		22 000.00			22 000.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		62 872.75		31 714.54	31 158.21	98.25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				4 000.00	4 000.00	100.00
Total VIII		62 872.75		35 714.54	27 158.21	76.04
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		40 872.75		35 714.54	5 158.21	14.44
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		125 339.00			125 339.00	
Total des produits (I+III+V+VII)		31 329 026.29		28 602 021.49	2 727 004.80	9.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		31 073 235.75		28 791 472.94	2 281 762.81	7.93
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		255 790.54		189 451.45	445 241.99	235.02

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur le conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	999 422	106 625			1 106 047
Autres provisions pour risques et charges	22 000		22 000		
TOTAL	1 021 422	106 625	22 000		1 106 047

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 231			7 231
TOTAL		7 231			7 231
TOTAL GENERAL	1 021 422	113 856	22 000		1 113 278
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		113 856	22 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	59 003		59 003
Clients douteux ou litigieux	8 677	8 677	
Autres créances clients	4 654 274	4 654 274	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Taxe sur la valeur ajoutée	852 172	852 172	
Groupe et associés	8 249 565	8 249 565	
Débiteurs divers	297 147	297 147	
Charges constatées d'avance	114 909	114 909	
TOTAL	14 235 874	14 176 871	59 003

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 863 148	4 863 148		
Personnel et comptes rattachés	3 055 418	3 055 418		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 827 969	1 827 969		
Taxe sur la valeur ajoutée	110 970	110 970		
Autres impôts taxes et assimilés	48 407	48 407		
Groupe et associés	125 339	125 339		
Autres dettes	156 660	156 660		
TOTAL	10 187 911	10 187 911		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100 000			100 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 321 774
Autres créances	261 005
Total	2 582 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 414 671
Dettes fiscales et sociales	3 747 614
Autres dettes	156 242
Total	6 318 528

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	114 909
Total	114 909
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	62 000-
Total	62 000-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	13 825 350
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	189 451
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 014 801
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation des autres postes	16 935 680
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 920 879
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	255 791
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 176 670
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	255 791
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	255 791

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	31 263 933
Total	31 263 933

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	31 263 933
Total	31 263 933

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	16
Ouvriers	248
Total	279

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	386 544	75
Dont entreprises liées	386 544	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	422 002	
Résultat exceptionnel (hors participation)	40 873	
Résultat comptable (hors participation)	381 130	125 339

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 1 071 977€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 965 352€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 34 070€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	22 000	787500
Total	22 000	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	62 141	671800
- CONTRAVENTION ROUTIERE	732	671200
Total	62 873	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	28 495
Total	28 495

Désignation de l'entreprise :AOP

Néant

*

CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	21 600	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL				
			Dont Composants		M1		KM		KN		KO				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO				
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 056 533	KT		KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	158 717	KW		KX				
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	32 828	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes							LK		LL		LM			
	TOTAL III							LN	5 248 078	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T		
		Autres participations							8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés							1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières							1T	59 003	1U		1V				
TOTAL IV							1Q	59 003	1R		1S				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	5 328 681	0H		0J				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3					
				1		2		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	21 600	1X	21 600
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
			Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	5 056 533	ML	5 056 533
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	158 717	MN	158 717	MO	158 717
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	32 828	MT	32 828	MU	32 828
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NG	5 248 078	NH	5 248 078	NI	5 248 078
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W
Autres participations					I0		0X		0Y		0Z		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	59 003	2F	59 003	2G	59 003	
TOTAL IV					I3		NJ	59 003	NK	59 003	2H	59 003	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	5 328 681	0L	5 328 681	0M	5 328 681	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AOP

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	21 600	PF		PG		PH	21 600
TOTAL I		RK	21 600	RM		RN		RO	21 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	4 846 604	QA	40 406	QB	(0)	QC	4 887 010
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	146 260	QE	1 995	QF		QG	148 255
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 675	QM	153	QN	(0)	QO	32 828
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	5 025 539	QV	42 554	QW	(1)	QX	5 068 093
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	5 047 139	QP	42 554	QQ	(1)	QR	5 089 693

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.O.P

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 778 523

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 255.790,54 € au compte report à nouveau à hauteur de 189.442,56 € et le solde, soit 66.347,98 € à la réserve légale.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 28 juin 2024.

Le Président,
Didier Montegut



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL


ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	999 422	106 625			1 106 047
Autres provisions pour risques et charges	22 000		22 000		
TOTAL	1 021 422	106 625	22 000		1 106 047

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		7 231			7 231
TOTAL		7 231			7 231
TOTAL GENERAL	1 021 422	113 856	22 000		1 113 278
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		113 856	22 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	59 003		59 003
Clients douteux ou litigieux	8 677	8 677	
Autres créances clients	4 654 274	4 654 274	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	126	126	
Taxe sur la valeur ajoutée	852 172	852 172	
Groupe et associés	8 249 565	8 249 565	
Débiteurs divers	297 147	297 147	
Charges constatées d'avance	114 909	114 909	
TOTAL	14 235 874	14 176 871	59 003

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 863 148	4 863 148		
Personnel et comptes rattachés	3 055 418	3 055 418		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 827 969	1 827 969		
Taxe sur la valeur ajoutée	110 970	110 970		
Autres impôts taxes et assimilés	48 407	48 407		
Groupe et associés	125 339	125 339		
Autres dettes	156 660	156 660		
TOTAL	10 187 911	10 187 911		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100 000			100 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 321 774
Autres créances	261 005
Total	2 582 779

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 414 671
Dettes fiscales et sociales	3 747 614
Autres dettes	156 242
Total	6 318 528

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	114 909
Total	114 909
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	62 000
Total	62 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	13 825 350
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	189 451
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	14 014 801
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Variation des autres postes	16 935 680
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 920 879
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	255 791
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 176 670
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	255 791
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	255 791

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATION ASSISTANCE EN ESCALE	31 263 933
Total	31 263 933

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	31 263 933
Total	31 263 933

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	16
Ouvriers	248
Total	279

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	386 544	75
Dont entreprises liées	386 544	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	422 002	
Résultat exceptionnel (hors participation)	40 873-	
Résultat comptable (hors participation)	381 130	125 339

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 1 071 977€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant. En 2022, la provision était de 965 352€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 34 070€ est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU		
Total	22 000	787500
Charges exceptionnelles	22 000	
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	62 141	671800
- CONTRAVENTION ROUTIERE	732	671200
Total	62 873	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	
Total	28 495
	28 495

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Transferts de charges

13
13

NA = Non Applicable NS = Non significative

